

<http://www.pressegauche.org/Urgence-climatique-de-sante>



Urgence (climatique) de santé

- Politique québécoise - Santé -



Date de mise en ligne : mardi 6 novembre 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Aujourd'hui, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pourrait adopter « une résolution reconnaissant que le dérèglement climatique en cours demande une transition urgente. »

tiré MON OEIL !... La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé Édition du 5 novembre 2018

En agissant ainsi, la CMM ne fait que répondre au dépôt par des citoyen.ne.s d'une déclaration d'urgence climatique (DUC) exigeant de leurs élu.e.s une action concrète face au réchauffement climatique et à ses impacts actuels et attendus.

Plusieurs municipalités et municipalités régionales de comtés (MRC) ont déjà reçu la visite de citoyen.ne.s qui participent à ce mouvement qui s'élargit et qui fait suite à l'appel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en début septembre, exhortant la société civile à exiger des comptes de ses dirigeant.e.s.

Rimouski, Sherbrooke, Québec et Saguenay seront parmi les prochaines à recevoir des délégations citoyennes dans les semaines qui viennent.

La décision de la CMM ne fait que s'inscrire dans la même ligne que celle qu'elle a prise il y a un mois de mener une étude sur les impacts des changements climatiques sur ses employé.e.s. « Cet été, nos employés ont travaillé dur durant la vague de chaleur. C'est bien beau, protéger les citoyens, mais comment nous, on protège nos employés ? Comment on peut leur demander de faire plus d'heures sans les mettre en danger ? Dans quelles conditions on peut les faire travailler ? », se demandait Jean-François Parenteau, élu responsable de l'environnement à la Ville de Montréal à propos de cette étude.

Ces mêmes inquiétudes devraient aussi être partagées à un niveau supérieur, en tout premier lieu par notre nouvelle ministre de la Santé et des Services sociaux (SSS), madame Danielle McCann.

Pour bien saisir l'importance des conséquences, qu'il suffise de rappeler la vague de chaleur de 2010 qui avait duré six jours et occasionné près de 300 décès. La Direction de la santé publique de la Montérégie avait affirmé que l'événement avait « mis en lumière la vulnérabilité des personnes ayant des problèmes de santé mentale et la rapidité avec laquelle leur santé peut se dégrader. Un décès peut survenir en quelques heures seulement si des mesures de prévention ne sont pas appliquées rapidement. »

L'Institut national de la Santé publique déposera sous peu son bilan 2018 qui précisera les résultats des chaleurs de l'été dernier, mais on sait déjà que près d'une centaine de morts en ont découlé directement.

Ces canicules ont aussi été particulièrement difficiles pour les personnes hébergé.e.s du réseau public de SSS, et pour le personnel qui en prend soin. Souvenons-nous des images télévisuelles nous montrant les soignant.e.s faisant de leur mieux pour rafraîchir leurs patient.e.s avec des serviettes d'eau froide ou des boissons fraîches, cela, bien sûr, en surplus de leurs tâches habituelles, et sans doute, dans bien des cas, à leur détriment personnel.

Ces canicules seront plus nombreuses et plus intenses dans les années à venir, ce qui entraînera une dégradation

des conditions, et une augmentation sensible du nombre de morts.

La ministre McCann doit être consciente de cette réalité. Elle a la responsabilité des conditions de santé de la population, mais aussi du personnel qui en prend soin. Elle doit responsabiliser tout son gouvernement pour qu'il s'implique sans tarder dans la lutte pour inverser le réchauffement climatique. Son gouvernement doit engager des actions concrètes et il doit agir MAINTENANT.

Parce qu'il s'agit d'une action qui prendra du temps, il faut d'autant plus ne pas perdre de temps. Diverses mesures se doivent d'être prises rapidement pour une sérieuse transition énergétique, et d'autres doivent être mises en place comme protection.

Nous savons déjà que la plupart des établissements du réseau public de SSS ne sont pas climatisés. Des employé.e.s ont même témoigné que lors des canicules, la température était souvent plus élevée à l'intérieure de leurs lieux de travail qu'à l'extérieur. Il faut protéger les personnes qui reçoivent les soins et services et qui sont vulnérables, mais aussi le personnel soignant.

Afin de réduire l'impact de la chaleur des prochaines canicules, la ministre devrait urgemment faire un état des lieux du réseau public de SSS, dresser la liste des travaux nécessaires aux établissements, des solutions possibles, et établir un plan pour les réaliser dans les meilleurs délais.

Il faut aussi penser à des mesures d'urgence pour s'assurer que la population ne soit pas laissée à elle-même lors de ces grandes chaleurs, que des personnes ne soient pas isolées dans leurs résidences, et qu'elles puissent trouver l'aide et le soutien nécessaire.

Pour s'assurer de relever ces défis et que des solutions adéquates soient mises en place, la ministre doit mobiliser toutes les parties concernées, en les impliquant démocratiquement.

Beaucoup de citoyen.ne.s se donnent déjà rendez-vous le samedi 10 novembre prochain à 14 h à la Place des festivals à Montréal pour une grande marche de sensibilisation.

Ce sera l'occasion de rappeler au premier ministre Legault ce qu'il avait annoncé de son gouvernement : « proximité, humanité et ouverture », et que s'il ne veut pas aller à la COP-24, cela ne l'empêche pas d'aligner l'action de son gouvernement sur un plan d'ensemble visant à prendre soin de tous les Québécois.e.s., et de l'avenir du Québec.

Jacques Benoit.